

des dépôts faits dans les banques d'épargnes du gouvernement. La raison pour ceci, c'est qu'il n'y a actuellement aucune banque d'épargnes du gouvernement là où il n'y a pas de banque incorporée, ainsi donc le transfert peut être fait et le taux additionnel d'un demi pour 100 peut être obtenu, sans peine. D'un autre côté un grand nombre de caisses d'épargnes des bureaux de poste se trouvent situés dans des localités éloignées des banques, et les habitants sont déjà trop heureux de pouvoir profiter de ces moyens pour faire leurs dépôts. On verra donc que le montant moyen au crédit de chaque déposant est beaucoup plus considérable dans les caisses du gouvernement que dans celles des bureaux de poste. Il y a aussi une différence considérable dans la classe des déposants, les dépôts faits dans les caisses d'épargnes des bureaux de poste, représentent en plus grande partie les économies de la classe ouvrière que ceux faits dans les caisses d'épargnes du gouvernement.

Disposi-
tion de la
balance
des dépôts.

946. Il n'est pas maintenant nécessaire que la balance des dépôts soit placée dans les garanties du gouvernement canadien, mais forme partie de la dette non consolidée de la Puissance. Le montant de ce capital flottant qui est à la disposition du gouvernement est nécessairement moindre, vu la diminution ci-dessus mentionnée.

Dépôts
dans le
Royaume-
Uni.

947. La somme déposée dans les banques d'épargnes des bureaux de poste du Royaume-Uni, en 1891, était de \$348,492,276, soit une moyenne de \$9.14 par tête. Le nombre de déposants était de 5,118,395 et le montant moyen au crédit de chaque déposant de \$68.09. Cette somme, comme on le verra, est moins élevée qu'en Canada. Dans les caisses d'épargnes sous le contrôle d'un bureau de directeurs, \$208,661,083 ont été déposées, le nombre de déposants ayant été de 1,510,282, et le montant moyen de chaque dépôt de \$138.16. Le montant de chaque compte, par conséquent, pour les deux classes de caisses d'épargnes a été en moyenne de \$84.05, et le montant en dépôt par tête de la population de \$14.62.

Dépôts
dans les
colonies
australa-
siennes.

948. Le tableau suivant donne les particularités des caisses d'épargnes dans les colonies australasiennes pour 1890,* les chiffres pour le Canada pour la même année y ont été ajoutés pour la comparaison :—

* Les chiffres, en premier lieu, ont été tirés du *Tasmania Official Record*, 1892, p. 309, et les changements ont été faits dans ce bureau.